

Pérignat-ès-Allier

Le village qui sourit !



VILLAGE EN CHANTIER • MISE EN VALEUR DES ANCIENNES LOGES
(PHOTO : ASSOCIATION « PATRIMOINE ET MÉMOIRE DE PÉRIGNAT-ÈS-ALLIER)

Le Mag

N° 27 • Décembre 2023
Bulletin municipal d'information
www.perignat-es-allier.fr

Mairie & Agence postale communale

Tél. 04 73 69 52 54 - Fax 04 73 69 50 88

Courriel : mairie.perignat@gmail.com

site internet : www.perignat-es-allier.fr

● Horaires d'ouverture au public

Lundi		14 H - 18 H
Mardi	9 H - 12 H	
Mercredi	9 H - 12 H	
Jeudi	9 H - 12 H	
Vendredi	9 H - 12 H	14 H - 18 H
Samedi	9 H - 12 H	

● Agence postale

Vous pouvez effectuer vos opérations postales courantes à l'agence postale communale.

Les colis et lettres recommandés qui n'ont pu être distribués à domicile du fait de l'absence des destinataires sont déposés à l'agence postale communale, le lendemain matin, après 14h, et peuvent être retirés pendant les heures d'ouverture énumérées ci-dessus. Afin de faciliter la distribution du courrier, merci de mettre vos noms et prénoms sur les boîtes aux lettres.

Pour tout retrait de colis ou lettres, merci de présenter votre avis de passage ainsi qu'une pièce d'identité. Pour les personnes ne pouvant pas venir, merci de fournir une autorisation, à remplir au dos de l'avis de passage.

Pour les entreprises, merci de fournir un extrait de KBIS ainsi qu'une pièce d'identité.

L'agence postale de Pérignat ne prend pas les colis de type « Relais Colis », « Mondial Relay », « UPS », « Pickup TNT »...

Les seuls colis acceptés sont ceux au logo « Colissimo »

● Listes électorales

Si vous êtes nouvel arrivant sur la commune, n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale de la commune :

- Par internet, via le téléservice proposé par service-public.fr ;
- en se rendant en mairie avec les pièces exigées ;
- Par un tiers mandaté en mairie avec les pièces exigées ;
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669*02

● Recensement militaire

Les jeunes gens de nationalité française doivent obligatoirement s'inscrire sur la liste communale de recensement dans un délai de deux mois à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Pensez à apporter le livret de famille et la carte d'identité.



Etat civil

Deuxième semestre 2023

Bienvenue à

Jade BEATO née le 12 Octobre 2023,
Rafaël DA SILVA né le 21 Novembre 2023.

Ils se sont dit « Oui »

Esteban DA SILVA & Audrey PARENT
le 1^{er} Juillet 2023,
Mathieu DOMINGOS & Marion CARNEIRO
le 8 Juillet 2023,
Bruno COTTE & Cécile MOSNIER
le 26 Août 2023,
Patrice PERETON & Emmanuelle RIVET
Le 9 Septembre 2023,
Umit YESILYURT & Melis ACIERIK
Le 9 Décembre 2023.

Ils nous ont quittés

Irène GONDROY épouse GOURBEYRE
le 8 Juillet 2023.

● Passeports & cartes d'identités

Seules les mairies équipées de stations d'enregistrement peuvent délivrer les titres d'identité sécurisés. Ne disposant pas de cet équipement, nous vous invitons à vous rendre à la mairie de Cournon

Au sein du conseil municipal

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles en mairie et sur le site de la commune. Ils sont publiés après approbation lors de la réunion suivante. Voici les points à l'ordre du jour de ces réunions.

Conseil municipal du 11 Juillet 2023 :

- Approbation du PV du conseil municipal du 25/05/2023. **Voté à l'unanimité.**
- Approbation du PV du conseil municipal du 09/06/2023. **Voté à l'unanimité.**
- **Tarifification prestation ados** : mise en place de tarifs selon 3 niveaux de prestation et selon quotients familiaux. **Voté à l'unanimité.**
- **Tarifification séjour ados au Vernet-la-Varenne, Été 2023** : tarifs RPI/extérieur, selon QF. **Voté à l'unanimité.**
- **Vente des parcelles AA 236, AA 237 et AA 238** : ajout d'une parcelle omise. **Voté à l'unanimité.**
- **Règlement municipal pour le jardin du souvenir** : **Voté à l'unanimité.**
- **Règlement municipal pour les cavurnes et le colombarium** : **Voté à l'unanimité.**
- **Procédure expertise école**. Autorisation de demande d'expertise judiciaire. **Voté à l'unanimité.**
- **Convention pour l'utilisation du parking de l'auberge**. **Voté à l'unanimité.**
- **Territoire d'Energie du Puy-de-Dôme** : travaux d'éclairage public : coffret prises place de la Boule et impasse du Rampeau. **Voté à l'unanimité.**

Conseil municipal du 31 Août 2023 :

- Approbation du PV du conseil municipal du 11/07/2023. **Voté à l'unanimité.**
- **Lancement de l'appel d'offres pour la réhabilitation de la mairie et la création d'espaces culturels** : 15 voix pour, 1 contre, 2 abstentions.

Conseil municipal du 23 Novembre 2023 :

- Approbation du PV du conseil municipal du 31/08/2023. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution du marché pour la « Réhabilitation de la mairie et la création d'espaces culturels » pour les lots fructueux issus de l'appel d'offres du 11/09/2023 : 14 voix pour, 2 abstentions.
- **Projet de zone d'aménagement concerté multisites « La Plagnol » et « Le Croix »** : approbation du bilan de la concertation préalable à l'attribution de la concession d'aménagement : 13 voix pour, 3 abstentions.
- **Projet de zone d'aménagement concerté multisites « La Plagnol » et « Le Croix »** : définition des enjeux et des objectifs, du périmètre d'intervention, du programme et du bilan financier prévisionnel du projet d'aménagement : 13 voix pour, 3 abstentions.
- **Projet de zone d'aménagement concerté multisites « La Plagnol » et « Le Croix »** : lancement de la consultation d'aménageurs : 13 voix pour, 3 abstentions.
- **Projet de zone d'aménagement concerté multisites « La Plagnol » et « Le Croix »** : désignation de la commission ad hoc dans le cadre de la procédure de désignation d'un concessionnaire pour la réalisation de l'opération : **Voté à l'unanimité.**
- **Recrutement d'un agent en PEC (Parcours Emploi Compétences)** : permet de bénéficier d'une aide de l'État. **Voté à l'unanimité.**
- **Délibération autorisant le recrutement de vacataires et d'agents contractuels de remplacements** : afin de faire face à des besoins ponctuels. **Voté à l'unanimité.**
- **Création de postes et mise à jour du tableau des effectifs** : suite aux changements de grades d'agents. **Voté à l'unanimité.**
- **Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme pour l'engagement d'une négociation en vue de conclure un accord collectif dans le domaine de la protection sociale complémentaire - garantie prévoyance** : **Voté à l'unanimité.**
- **Adhésion au pôle santé au travail du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme (CDG63)** : renouvellement. **Voté à l'unanimité.**
- **Attribution de subventions exceptionnelles aux associations** : subventions d'investissement et d'animation. **Voté à l'unanimité.**
- **Mise en place d'une caution lors de la location de tables et/ou chaises**. **Voté à l'unanimité.**
- **Budget : décision modificative n°1** : ajustements sur la section de fonctionnement. **Voté à l'unanimité.**
- **Budget : admission en non-valeur**. **Voté à l'unanimité.**
- **Billom communauté : Convention Territoriale Globale (CTG) 2024-2028** : Permet de bénéficier d'un soutien financier de la CAF **Voté à l'unanimité.**
- **GRDF – redevance pour occupation du domaine public communal** : **Voté à l'unanimité.**
- **SIAEP de Basse Limagne : Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable 2022.**
- **SIAEP de Basse Limagne : Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif - exercice 2022.**

Une opération pilote engagée avec le Centre de Gestion

Que ce soit dans le domaine des services techniques comme dans celui des services administratifs ou de l'animation, notre commune est confrontée aux mêmes difficultés de recrutement et de gestion du personnel que connaissent de nombreux secteurs de l'économie. Pour trouver des solutions à cette question importante qui a un impact significatif sur le fonctionnement des services et afin d'optimiser leur fonctionnement, nous avons pris contact avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale (CDGFPT) pour nous accompagner dans cette démarche de recherche. De très nombreuses collectivités se trouvant confrontées à cette situation et à ces questionnements, ce dernier a accepté de tester un dispositif expérimental pour rechercher avec nous des réponses, trouver des solutions et, le cas échéant, les diffuser sur l'ensemble du département.

Une équipe de trois personnes a été mandatée par le centre de gestion pour accomplir cette mission, mission qui peut être qualifiée de pilote au regard de son caractère expérimental. Les compétences de cette équipe dans les domaines du droit, de l'ergonomie, du social et de la systémie fonctionnelle seront mises au service de ce projet.

Après une présentation, début octobre, du dispositif à l'ensemble des agents de la commune et des élus du

bureau municipal, un diagnostic complet du fonctionnement des services a donc été entrepris sur la base d'entretiens individuels (et confidentiels), avec les élus comme avec les agents. Il s'agissait avant tout de faire un état des lieux principalement sur les relations au sein des différents services, sur les périmètres d'intervention de chacun, sur l'adéquation entre la charge de travail et les heures attribuées mais aussi entre les fiches de poste et les missions confiées. La qualité du service rendu, la motivation de chacun et, plus globalement la notion de bien-être au travail ont également été interrogées.

Une fois ce diagnostic réalisé, des propositions de réorganisation de l'ensemble des services seront faites par l'équipe du centre de gestion. En début d'année 2024, elles seront présentées et discutées avec l'ensemble du personnel et des élus du bureau pour qu'une version, éventuellement amendée avant de devenir définitive, puisse être mise en œuvre dans les meilleurs délais.

D'ici là, nous tenons à remercier les agents pour leur investissement dans cette démarche pour l'amélioration du fonctionnement de notre collectivité et pour celle de la qualité du service public. Merci également au Centre de Gestion pour avoir accepté de nous accompagner dans cette démarche innovante.

Le pont de Cournon inauguré

Lundi 4 décembre à 14h30, la restauration du Pont de Cournon (et de Pérignat) a été inaugurée en présence du Préfet, du Président du Conseil Départemental, du Président de la Métropole, des maires de Cournon et Pérignat et de nombreux élus. Celui-ci permet désormais une circulation plus sécurisée des véhicules, particulièrement des vélos qui disposent d'une bande

cyclable de 2,50 mètres de chacun des deux côtés. Une réalisation également appréciée des piétons qui sont très nombreux notamment depuis la réalisation de la voie verte qui compte 27 km entre Authezat au Sud et Pont-du-Château au Nord.

Les travaux du Pont ont eu un impact non négligeable sur la circulation dans Pérignat et sur les habitudes des usagers de transit, lesquels semblent avoir pour partie changé leurs trajets pour se rendre sur l'agglomération. Le service des routes va formaliser cette évolution par des comptages. Si les bouchons aux heures de pointe semblent légèrement moins

nombreux, notamment le matin, il n'en demeure pas moins que la question du trafic des voitures et de camions sur l'avenue de l'Allier reste un problème majeur auquel il est impératif que le Conseil Départemental trouve une solution. Le maire n'a pas manqué de le rappeler au Président Lionel Chauvin, lors de l'inauguration. Ce dernier s'est engagé à organiser une réunion technique

avec la commune sur ce sujet avant la fin de l'année. Le maire a également profité de la présence de François Rage, maire de Cournon et surtout Président du SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) pour évoquer le projet de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) qui devrait relier Pérignat à Cournon puis à Clermont, via la ligne C avec un cadencement de l'ordre de 16 rotations par jour à l'horizon 2026. Un projet suivi de très près par les élus Pérignatois et qui pourrait singulièrement améliorer l'offre de transports pour les habitantes et les habitants de la commune.



Jean-Pierre Buche & Lionel Chauvin

Avancement des travaux

>> Le point avec Bernard Léon, Premier Adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme

● La plus grosse tranche de travaux du semestre écoulé est le décaissement et la remise en état d'une partie de la **rue du Bruchet** située entre le carrefour de Saint Bonnet et la rue des Suides ; cette portion de voirie a été réduite de 50 cm en respectant la largeur minimale permettant néanmoins le croisement de deux véhicules et améliorant ainsi la sécurité de tous, réduisant la vitesse d'entrée et de sortie.

Les bordures ont été remplacées et les trottoirs élargis et réaménagés, permettant la création d'un petit parking le long de l'immeuble...

De nouveaux avaloirs récupèrent l'eau de ruissèlement, directement conduite dans le petit ruisseau de St Georges évitant ainsi sa pénétration chez les riverains.



● L'**éclairage du parking de la MARPA** a été totalement rénové. Son allumage est maintenant lié à celui du village et, indépendamment, un mat équipé d'un détecteur de présence permet aux secours de s'engager à toute heure sur le parking.

Un candélabre supplémentaire a été mis en place rue Franck Mérieux, il permet d'effacer cette zone d'ombre du côté « Est » de la MARPA, profitant, en même temps, au dernier riverain.



● **Les projecteurs de la salle des sports**, particulièrement énergivores, ont été remplacés par des projecteurs à LED, permettant une économie d'énergie d'environ 50%. Dès que nous recevons le matériel adéquat, fabriqué en Ukraine (ne souriez pas, ce n'est pas une mauvaise plaisanterie...) nous gérons automatiquement le fonctionnement et la puissance d'éclairage évitant ainsi un usage abusif constaté, malheureusement, trop souvent...

Ces travaux ont été financés par notre syndicat d'électricité « TE63 » et l'Agence Régionale du Sport à hauteur de 60%.



● Nous avons, grâce aux amendes de police du Conseil Départemental, pu financer l'achat d'un second **radar pédagogique**. Comme le précédent, nous l'installerons sur un socle mobile, permettant ainsi son transport dans différentes rues du village.

Ce type de matériel a été l'objet de satisfaction pour de nombreux riverains des axes dans lesquels nous l'avons installé. Avec le décomptage des véhicules matinaux transitaires qui nous a aidé à l'étude du nouveau schéma de circulation, il permet le ralentissement de beaucoup de conducteurs qui, souvent, involontairement, dépassent la vitesse limitée.



● Notre **Eglise**, qui subit, elle aussi, le poids des années est l'objet de notre attention et une nouvelle étude se basant sur la première qui datait de 2004 est en cours afin d'établir un pronostic opérationnel.

Celle-ci a déjà permis la découverte dans le chœur de fresques anciennes encore inconnues sous les anciens plâtres. L'association communale « Patrimoine et Mémoire » est associée à cette étude et nous aidera à lever les investissements nécessaires.



● Comme vous l'avez vraisemblablement constaté une Agence Spécialisée procède aux dernières mesures hygrométriques destinées à l'établissement du **Schéma Directeur de nos réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales**, nous permettant ainsi d'établir un diagnostic précis de l'état de ceux-ci, condition sine qua non pour obtenir les subventions nécessaires auprès de l'Agence de l'Eau qui permettront leur rénovation.

● Pour améliorer leur propreté, les deux cimetières ont été équipés de matériel permettant le tri des déchets divers et variés :

- un composteur réservé uniquement aux fleurs naturelles et à leur terreau
- une poubelle bleue pour tous les autres déchets
- un bac à ciel ouvert permettant la récupération de pots en bon état pour leur réutilisation

Malheureusement force est de constater des incivilités inacceptables !

Comment penser que certains ne font encore aucun tri... pire ! Quand d'autres manquent autant de honte et de respect pour aller jusqu'à déposer, dans ces lieux de souvenirs, leurs ordures ménagères ?



● Je terminerai par les travaux de rénovation totale de la mairie dans lesquels nos agents des services techniques interviendront pour une part non négligeable. Mais auparavant il nous aura fallu installer les Algécos sur le terrain de la Sagne et procéder à tous les raccordements nécessaires : eau, électricité, assainissement et fibre pour l'utilisation d'internet, indispensable au fonctionnement administratif des services municipaux et de l'Agence Postale Communale. Tout est en place, les utilisateurs semblent satisfaits de ces locaux provisoires en attendant de se voir offrir un hôtel de ville rénové, tourné vers l'accueil, le service public et la culture.



● Dernières nouvelles avant l'impression du bulletin : la création de deux points d'apport collectif des ordures ménagères (poubelle verte), des recyclables (poubelle jaune) et du verre, un sur le parking du carrefour de la route de Saint Bonnet et l'autre sur le petit parking de la Boule. Les travaux devraient commencer avant la fin de l'année... à suivre !

Etude pour la restauration de l'Eglise Sainte Agathe

>> le point avec Alain Fouillit, président de l'association "Patrimoine et Mémoire de Pérignat-ès-Allier"

Des études de sols ont été effectuées autour de l'église le 6 Novembre dernier par Alpha BTP. Les résultats d'analyses des carottages sont attendus, et seront transmis au cabinet ACA Architecture. D'après les premières informations, du côté sud de l'église se trouverait une nappe phréatique à environ 5 mètres de profondeur. De la tour ronde au Sud-Est jusqu'au côté Ouest à gauche de l'entrée principale, du remblai serait constitué notamment d'ossements de l'ancien cimetière sur 1,50 à 2 mètres de profondeur

Une équipe d'expertes en peinture ancienne, Muro dell'Arte, mandatée par le cabinet d'architecte, a procédé à des sondages durant 3 jours (de 9h à 21h !) pour déterminer l'âge des fresques de l'église.

D'après l'inventaire général du patrimoine, l'église a été inscrite en 1968 aux monuments historiques. Lors d'une étude inventaire en 1990 les deux peintures murales de la chapelle de la Vierge néo-gothique du 15^{ème} siècle (côté Sud-Est) étaient datées du 19^{ème} siècle : il s'agit d'un calvaire et une vierge en pitié. Lors des sondages effectués par l'équipe, leur datation serait du 17^{ème} siècle.

(Illustration ci-contre : Le Calvaire de la Chapelle)



D'autres découvertes intéressantes ont été faite de chaque côté de la voute de cette chapelle, sous d'anciens badigeons : Le blason de la famille Chalier, derniers seigneurs de Pérignat. Ce blason est d'azur au chevron d'or,



accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un croissant d'or. La famille Chalier originaire du cantal demeurait à Montferrand, elle achète en 1631 le fief de Pérignat et Bellerive à la famille Montmorin. Vers 1689, elle habite à Pérignat en 1743, ils font restaurer une partie de l'ancien château féodal (la mairie actuelle). En 1762 la famille obtient l'érection de Pérignat et Bellerive en comté. Cette famille était très appréciée des villageois. Elle a été propriétaire et a habité plus de 200 ans à Pérignat de 1631 à 1833, neuf personnes de cette famille sont inhumées à l'intérieur de l'église. (Illustration ci-contre : le blason des Chalier)

Schéma de circulation

Depuis le début de l'année 2023, les membres du Conseil Municipal ont décidé de prendre à bras le corps les problèmes liés à la circulation dans le village, en particulier le trafic automobile dans le centre bourg, un enjeu majeur pour favoriser la sécurité et la convivialité.

Parmi les difficultés rencontrées, le trafic de transit important dans le centre-bourg, notamment le matin, a été souligné. Des automobilistes en provenance de Billom et en route vers le rond-point de l'Epouvantail optaient fréquemment pour des itinéraires à travers les rues du village, cherchant à gagner du temps, peut-être influencés par des applications GPS telles que Waze. Ces choix de trajets ont entraîné un trafic dense dans les rues du bourg, utilisées également par des piétons, dont des enfants se rendant à l'école à pied. Cette situation a créé un sentiment d'insécurité, exprimé par de nombreux parents lors de rencontres et de réunions, mais aussi par des personnes âgées du village. Les résidents locaux, en voiture, ont également contribué à augmenter le trafic de transit, provoquant des nuisances pour les riverains et limitant la convivialité dans l'espace public du bourg.

Face à ces défis, le Conseil Municipal a décidé de tester un nouveau schéma de circulation. L'idée était de soulager le centre-bourg de ce trafic de transit en le rapprochant davantage de la situation des lotissements par la réduction du trafic de transit (consistant à traverser le centre-bourg sans s'y arrêter). Cet objectif permettait de favoriser la sécurité et la convivialité pour les autres modes de déplacement. Des obstacles ont été installés pour limiter le trafic de transit tout en préservant l'accès en voiture au bourg. L'expérimentation a suscité des réactions diverses parmi les habitants et habitantes. Quelques ajustements ont été mis en place, tels que l'installation d'un miroir dans une rue manquant de visibilité.

Pour évaluer l'impact de l'expérimentation, une enquête a été réalisée à laquelle ont participé librement 103 pérignatois et pérignatoises (c'est-à-dire près d'un foyer sur sept). Les résultats ont mis en lumière une certaine diversité dans les perceptions des habitants et habitantes concernant la qualité de vie, la sécurité routière et la

fonction du bourg. Certains privilégient des espaces publics sans voitures, tandis que d'autres valorisent la fluidité des déplacements en voiture. D'après le relevé statistique produit à partir de ces retours, on pourrait estimer que parmi ces 103 foyers, 51% étaient favorables au schéma expérimental, 38% y étaient défavorables et 11% indéterminés.

Lors de **la première réunion publique**, qui a réuni environ 70 participants, les résultats de l'enquête menée pendant la période de test ont été présentés, offrant à chacun et chacune l'opportunité de prendre du recul par rapport à sa situation individuelle. Les participants et participantes ont ensuite été répartis aléatoirement autour de 10 tables, favorisant ainsi la prise de parole de chacun et chacune et la diversité des points de vue. Au sein de ces tablées animées par des conseillers et conseillères municipales, les personnes présentes ont exprimé leurs priorités et ont proposé des améliorations indépendantes de leurs préoccupations personnelles. Les discussions ont conduit à dix propositions concrètes.

La **deuxième réunion publique**, qui a eu lieu le 24 novembre, a permis aux habitants et habitantes présents de retenir seulement trois options parmi les sept présentées. Ces trois options ont été soumises au **vote de l'ensemble de la population** du 4 au 10 décembre, dans le cadre d'un processus démocratique visant à impliquer activement les habitants et habitantes du village dans la décision finale concernant le schéma de circulation à adopter. **Ainsi, 323 personnes ont participé au vote en affectant de 0 à 2 points à chacune des trois solutions proposées. C'est la solution B qui a été retenue (retrait des potelets des rues de la Tiolle et de la Plagnol) avec 341 points, contre 335 à l'option A et 242 à l'option C.** Elle sera mise en œuvre d'ici la fin de l'année conformément à nos engagements. Cette démarche expérimentale de participation citoyenne, inédite, a donc connu une mobilisation remarquable et nous tenons à remercier très sincèrement l'ensemble des Pérignatoises et des Pérignatois qui s'y sont impliqués. Elle est très riche d'enseignements et nous incite à continuer dans cette voie de la construction collective de notre cadre de vie.



Point d'avancement sur la ZAC multisite

Lors du conseil municipal du 24 novembre, la décision a été prise de lancer la procédure d'appel à candidatures pour retenir un aménageur sur la base d'un cahier des charges qui définira les attentes de la collectivité pour retenir un opérateur pour les deux secteurs du Croix et de la Plagnol. La consultation devrait nous permettre de

retenir la meilleure candidature au début de l'année 2024. L'aménageur retenu devra faire ensuite des propositions d'aménagements qui feront l'objet de concertations avec la municipalité et la population. Le projet devrait être finalisé dans le courant de l'année 2025.

Maison Guerre et solidarité

A la limite du vieux bourg, au début de la rue de la Charreyre Basse se trouve une ancienne ferme qui a abrité la famille Guerre, dont Claude Guerre qui fut maire de la commune de 1971 à 1989. Cette propriété a été acquise par la commune en 2022 avec comme objet d'être réaménagée pour accueillir des logements inclusifs et intergénérationnels.

Des ateliers réunissant des habitants ont eu lieu au cours de l'année et ont permis de définir quelques pistes de travail en lien avec les attentes exprimées par les participants. Celles-ci ont été reprises dans des fiches

habitats du Plan Guide. En attendant d'aller plus loin dans cette démarche, les nombreuses dépendances ont servi de lieux de stockage pour le mobilier lors du déménagement de la mairie. Mais surtout un petit appartement type T2 a pu être mis à disposition d'une famille ukrainienne réfugiée à Pérignat depuis le début du conflit. Les travaux de remise en état ont été réalisés par celle-ci avec l'aide des services techniques. Seules les charges d'eau et d'électricité sont à sa charge, l'appartement est loué gratuitement dans le cadre de la solidarité avec le peuple ukrainien.

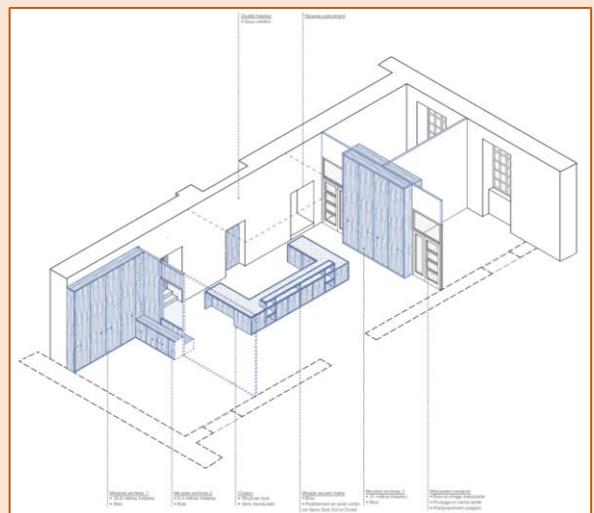
Le chantier de la Mairie a commencé

Après avoir déménagé l'ensemble des locaux administratifs dans les Algécos rue de la Sagne, la déconstruction des parties intérieures de la mairie a bien commencé. C'est le SIVOM qui réalise ces travaux avec le concours des agents des services techniques, de la Régie de Territoire des Deux Rives et d'entreprises spécialisées pour la collecte des déchets et pour des prestations particulières comme la découpe de certains escaliers en béton. Le travail avance bien ; tout ce qui pouvait être récupéré l'a été : vitrage de la verrière, portes, équipements électriques et sanitaires, plaques de plafond... Cette première phase devrait se terminer à la fin du mois de décembre. Elle sera suivie par les travaux de gros œuvre qui devraient commencer en janvier.

Côté marchés de travaux, l'augmentation du coût de l'énergie s'est répercutée sur celle des matériaux dans des proportions significatives. A l'heure où nous écrivons ces lignes, certains marchés qui rentraient dans les limites de l'appel d'offres ont pu être attribués (Gros œuvre, électricité, charpente, couverture, serrurerie, chauffage, ascenseur...) D'autres (parvis, menuiserie intérieures et extérieures) ont dû être déclarés infructueux et feront l'objet d'une relance.

Côté financement, le montant de subventions accordées représente actuellement un total de 1 246 227 €.

Une demande de DETR sera faite dans le courant du mois de janvier pour essayer d'atteindre 80 % du budget. En fonction des dernières propositions d'entreprises et des réponses obtenues aux demandes de subventions complémentaires, des ajustements pourront ou devront être faits afin de rester dans les enveloppes prévisionnelles. A l'heure où nous écrivons ces lignes, une partie des marchés a été attribuée. Il s'agit du gros œuvre.



> Extrait du carnet de mobiliers, 1^{er} étage, accueil

Village en chantier : dernier chantier et restitution finale de deux ans de travail

● Chantier de quartier des Thiollières

Dans le cadre du projet « Village en chantier », le dernier chantier de quartier s'est déroulé aux Thiollières du 24 au 27 octobre. Il a été précédé d'un atelier le 28 septembre auquel une vingtaine de personnes ont participé dans une ambiance conviviale. La méthode utilisée a consisté à réfléchir collectivement en se basant sur le plan du quartier, en prenant en compte les usages existants, les besoins et les contraintes. Cette approche participative est une assurance pour que le projet réponde aux attentes du quartier. Les voisins, anciens et nouveaux, ont contribué à une proposition concrète : planter trois arbres, installer des bancs et des tables de pique-nique, et rénover le terrain de pétanque existant.



Le chantier a été un succès avec la mobilisation d'une vingtaine d'habitants pour réaliser les travaux, cuisiner des repas et des gâteaux délicieux, et soutenir le projet. Les enfants en vacances ont également pu participer à cette expérience. Malgré quelques intempéries, la motivation est restée forte, et le résultat témoigne de l'engagement de qualité des habitants des Thiollières tout au long du chantier.

< Réalisations du chantier participatif des Thiollières



● Une restitution très riche devant nos partenaires

Le jeudi 9 novembre, une restitution du travail des deux années de « Village en chantier » a eu lieu devant un public d'institutionnels réunissant les élus du conseil municipal, le Vice-Président de Billom Communauté en charge de l'urbanisme, des représentants du ministère de la direction générale de l'aménagement du logement et de la nature (DGALN), du Grand Clermont, du Conseil Départemental, de la Direction Départemental des Territoires, du Commissariat Massif Central, de la Fondation de France et de la Preuve par Sept, dispositif expérimental de dimension nationale qui comprend notre commune et que dirige Patrick Bouchain, architecte reconnu, Grand Prix d'urbanisme 2020, lequel était présent avec nous à Pérignat pour ce moment important et attendu.

La matinée a été à la hauteur du travail accompli avec des restitutions mêlant interventions d'élus, de techniciens, de prestataires mais aussi des personnes présentes dans la salle. Le format original, un format radio dont le podcast est disponible sur le site de la commune, a permis de mettre en avant les forces et les faiblesses de cette expérimentation au long cours. Une expérimentation très riche d'enseignements qui conforte les élus dans leur

volonté de continuer à associer les habitants dans la construction des aménagements à venir de la commune. Une démarche très innovante que chacun a salué et qui a pour autre ambition d'impliquer les citoyens dans la construction d'un vivre ensemble au service d'un avenir désirable et durable. C'est cet objectif, en phase avec les orientations du Grand Clermont dans le cadre de son projet Leader, qui a d'ailleurs permis à la commune d'obtenir un financement Européen à hauteur de 80 %.



Le plan guide en actes : un ouvrage accessible à tous

Après une restitution auprès des habitants et habitantes de Pérignat le vendredi 20 octobre, le prestataire Rural Combo a livré le plan guide de Pérignat, résultat de deux ans d'efforts soutenus dans le cadre de la démarche « Le village en chantier ». Le livret opérationnel, constitué de près de 300 pages, représente une compilation exhaustive des intentions politiques discutées avec les habitants et habitantes au cours de ces deux années de réunions, d'ateliers et de chantiers, abordant des thèmes variés tels que l'habitat, l'environnement, l'espace public, et les équipements.

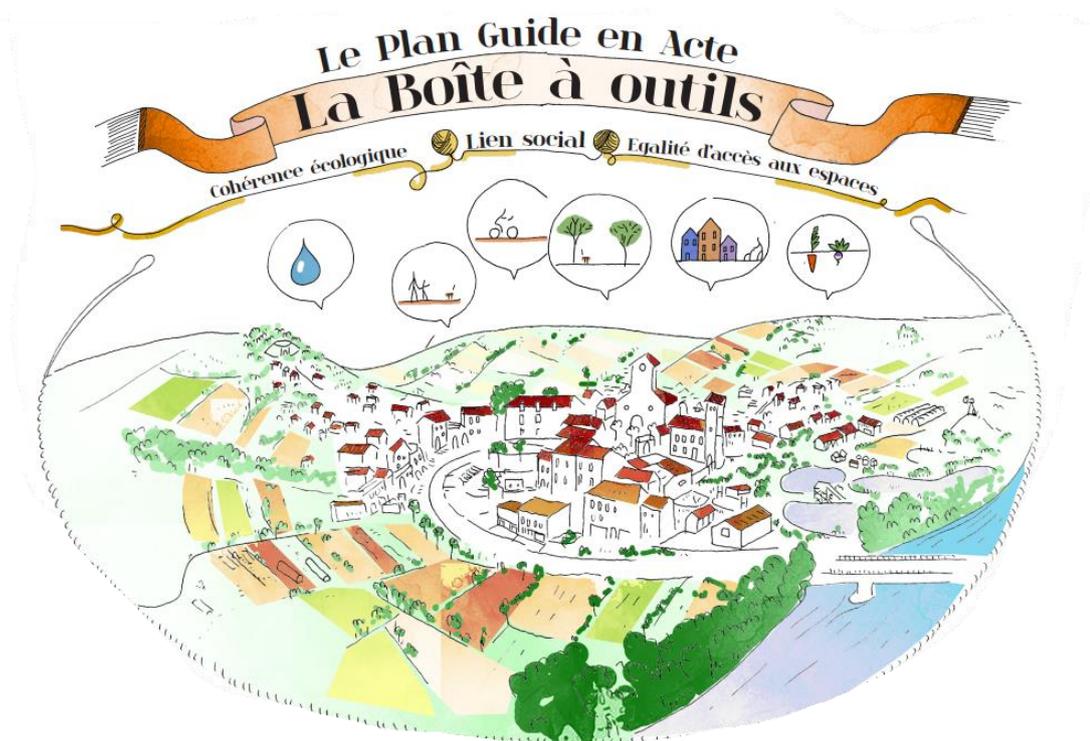
En plus de détailler les aspirations locales, le livret opérationnel propose des fiches pratiques. Celles-ci sont destinées à guider le travail et les choix des élus dans l'aménagement à venir du village. Il servira également aux services techniques dans la construction en régie des différents aménagements expérimentés (bancs, tables, pergolas etc.) en utilisant des matériaux locaux et biosourcés (c'est-à-dire, d'origine naturelle). Un second livret d'environ 70 pages raconte l'ensemble de l'expérience, décrivant les actions menées du début à la fin.

Tous ces documents sont désormais disponibles en mairie pour consultation. C'est maintenant au tour des conseillers municipaux et aux habitants et habitantes de donner vie à ce plan en se référant à ses propositions et en mettant en œuvre les différents projets détaillés.

Parmi ceux-ci, on retrouve par exemple l'anticipation des besoins liés au vieillissement avec la création d'habitat intergénérationnel, la végétalisation du village, ou encore la rénovation thermique des équipements publics.

Le plan guide offre des étapes de mise en place pour chacun de ces projets, accompagnées de chiffrages. Il contient également des cartes et des outils très utiles pour une vision stratégique et à long terme de l'urbanisme à Pérignat. Ce document bien élaboré renforcera également la capacité de la commune à solliciter des financements de manière robuste, notamment en présentant des demandes de subventions.

L'équipe municipale exprime également son souhait de maintenir la dynamique de participation en impliquant activement les habitants dans les processus de décision, grâce aux nombreuses méthodes acquises au cours de cette expérience. Un exemple concret de cette démarche participative est la récente prise de décision autour du schéma de circulation de Pérignat. Deux réunions de travail ont permis aux habitants de contribuer à de nouvelles propositions, suivies d'un vote de l'ensemble du village pour déterminer la meilleure solution. Cette approche inclusive témoigne de l'engagement continu envers une gestion participative du développement du village.



Projets de réfections et de création d'espaces végétalisés

● Chemin de la Garde

Le projet de réfection du chemin de la Garde progresse dans le cadre d'une collaboration fructueuse et régulière entre la mairie, l'agence d'architectes - paysagistes « Fabriques », le cabinet de géomètres GEOVAL, prestataires dédiés, et les riverains. Une première réunion publique de concertation a eu lieu le 16 juin, marquant une étape essentielle dans la planification du projet avec la participation des résidents et résidentes. Cette rencontre a été l'occasion de préciser les orientations du projet, recueillant des idées précieuses des habitants et habitantes afin de prendre en compte les besoins spécifiques du quartier.

Le projet a pour objectif central l'amélioration de la qualité de vie dans le chemin de la Garde. Dans cette voie en forte pente, le projet prend particulièrement en compte la question du ruissellement de surface et a pour intention d'allonger le temps de parcours des eaux de pluie, tout en favorisant leur infiltration à la parcelle.

Le projet inclut la désimperméabilisation de certaines surfaces, une mesure qui contribuera à réduire les risques d'inondation et à préserver les ressources en eau locales. En parallèle, il permettra la végétalisation de l'espace public par la plantation d'arbres et de parterres en jachère fleurie. Il permettra également d'enterrer l'ensemble des réseaux aériens.

Après plusieurs réunions de travail avec les prestataires, notamment les concessionnaires des réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité, de gaz et de communication, une seconde réunion de concertation a permis de présenter les projets à finaliser. Elle a eu lieu le mercredi 29 novembre et elle a permis de recueillir les derniers avis. La phase opérationnelle devrait intervenir en fin d'année 2024, début 2025, le temps d'obtenir les autorisations, de monter les budgets et d'obtenir les accords de subventions.



Vue d'ambiance illustrant les intentions du projet, présentée lors de la réunion publique du 29 Novembre.

● Chemin de la Plagnol

Le projet de réfection du chemin de la Plagnol se concrétise après deux réunions préparatoires de concertation avec les riverains. Celles-ci ont eu lieu les 19 septembre et le 15 novembre derniers. L'objectif de ces rencontres était de présenter le projet aux riverains et riveraines et de recueillir leurs avis sur les changements à venir. Le projet lui-même va au-delà de la simple réfection de la route : il comprend également la création d'espaces végétalisés le long de la route, visant à améliorer l'esthétique du quartier tout en favorisant une meilleure gestion des eaux pluviales et en incitant à une

conduite plus prudente. Lors des réunions, les habitants et habitantes ont eu l'occasion de discuter des détails du projet, notamment de l'emplacement des stationnements et du type de végétaux qui seront plantés dans ces nouvelles bordures. Une approche pragmatique a été soulignée, avec la mise en place d'une période de test de quelques mois après la réalisation du chantier initial. Celle-ci permettra d'évaluer l'efficacité des changements apportés. Des ajustements pourront être faits en fonction des retours des résidents et des observations pratiques.

Du côté de l'Ecopôle

● Un nouveau maraîcher s'installe sur l'Ecopôle !



L'espace maraîcher du site de l'Ecopôle du Val d'Allier se situe au lieu-dit Champmot, route de Mirefleurs à Pérignat-ès-Allier. Patrice Billon, porteur de projet en maraîchage biologique s'est installé sur l'une des deux parcelles test du site depuis avril 2023. À partir de mi-décembre 2023, un second maraîcher prendra place à ses côtés pour tester son propre projet agricole. Son activité économique sera hébergée par la couveuse d'entreprises START'ER spécialisée dans le test agricole et il sera accompagné par un tutorat en gestion de projet du SEAT. Davy Chabaud pourra ainsi tester son activité

durant une à trois années et consolider son projet avant de s'installer sur le long terme. Il bénéficiera sur place d'une parcelle de 2500 m² pourvue de 2 serres, de containers de stockage, de bâtiments de lavage et de vente des productions ainsi que du matériel nécessaire pour lancer ses premières cultures et les proposer très prochainement à la vente.

Vente de fruits et légumes sur place tous les mercredis et les vendredis de l'année de 18h à 20h.



● L'association de l'Ecopôle va bientôt voir le jour !

En 2022 le SEAT a répondu à un appel à projet de la Fondation de France pour « réinventer nos communs pour amplifier la transition écologique » sur le territoire.

Porté par le SEAT, mais aussi par ses partenaires historiques et plus récents, ce projet vise à créer une **nouvelle gouvernance plus inclusive et participative** pour l'Ecopôle du Val d'Allier.

Après plusieurs réunions de travail et séminaires, un noyau stable de partenaires s'est formé autour d'un objectif commun : la création d'une association de préfiguration ayant pour but d'optimiser la mise en œuvre du Schéma Directeur de l'Ecopôle du Val d'Allier et d'expérimenter de nouvelles actions sur le site en lien avec la transition écologique. Une charte des valeurs

pour l'Ecopôle a été créée collectivement et une nouvelle instance de gouvernance s'est structurée. L'association de l'Ecopôle du Val d'Allier verra le jour début d'année 2024. Au cœur de sa raison d'être, un but commun : « rassembler et permettre aux acteurs impliqués dans l'EVA de faire vivre le projet et son territoire en expérimentant une nouvelle gouvernance collective et partagée avec les usagers ». Composée d'un noyau stable de partenaires et de collectivités, elle s'ouvrira petit à petit aux usagers du site et autres structures œuvrant à la pérennité et au développement du projet de l'Ecopôle. Éphémère et vouée à évoluer, elle représentera un outil innovant de collaboration au cœur de la gestion et du rayonnement de l'Ecopôle du Val d'Allier.

Frelons asiatiques



À la chute des feuilles d'arbres, plusieurs nids de frelons ont été vus sur la commune. Les nids ne sont occupés qu'une saison mais chaque nid a préparé des reines pour l'année suivante, ce qui multiplie au moins par 5 le nombre de nids pour l'année à venir. Les reines passent l'hiver sous les feuilles pour ressortir au printemps et créer éventuellement une autre colonie si les conditions lui sont favorables.

Il faut poursuivre la campagne de piégeage qui reprendra à partir de mi-février selon la météo. Le moyen de lutte dont nous disposons actuellement réside dans la mise en place de pièges que nous mettons à disposition des habitants depuis deux ans en mairie à prix coutant.

De nombreuses activités à la MARPA



La Marpa organise chaque mois un **repas à thème ouvert aux Pérignatois**, familles, amis, bénévoles... les résidents et les invités peuvent profiter d'une ambiance festive ! Le coût du repas pour les extérieurs est de 12 euros. Les repas déjà organisés : Algérien, Country, des Vendanges, de L'automne et Grec.



Les anniversaires sont fêtés tous les mois avec des animations musicales.



En septembre : **Une sortie Puy-de-Dôme**, petit train, repas au restaurant.



Deux animations jeux organisées par le réseau des bibliothèques, les résidents ont également participé à la lecture à voix haute à la médiathèque de Pérignat pour le croc en livres.



● Notre projet "jouons ensemble" avec l'école de la Roche Noire, les petits sont venus jouer aux jeux de société avec les résidents.



● Participation de la Marpa à la fête des associations.



● participation des résidents à l'expo photos



● Le Marché de Noël réunissant la Marpa et le Centre de Loisirs a été un succès. Il faut dire que tout y était... créations des petits et des grands, barbe à papa, vin chaud, crêpes et un concert intergénérationnel ! Merci à tous les bénévoles ! et Bravo aux résidents !



MARPA, Résidence "Le Bruchet"

Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie

26, rue de la Résistance 63800 Pérignat-ès-Allier

Directrice : Crystelle BREMOND ; Animatrice : Virginie Mohn

Tél : 04 73 77 38 58 - Mail : marpa.perignat@wanadoo.fr

Des rencontres seniors avec le CCAS

Le CCAS de Pérignat a mis en place depuis le mois d'octobre des rencontres seniors.

A raison d'une rencontre mensuelle, un intervenant vient nous présenter un sujet dont nous pouvons discuter ensuite.

Lors de la première rencontre nous avons accueilli le Docteur Bruno VALLADIER qui a fait une mini-conférence sur le sommeil, beaucoup de questions et d'expériences ont été partagées à l'issue de cette intervention.

En décembre Alain FOULLIT (un enfant du pays) nous a parlé du patrimoine de Pérignat ainsi que de son histoire

en remontant aux seigneurs du village pour arriver à George ONSLOW et au château de Bellerive.

Au terme de chaque réunion, un thé, un café et des jus de fruits sont offerts ; à chacun d'apporter s'il le souhaite, une pâtisserie ou toute autre gourmandise.

L'objectif de ces rendez-vous mensuels est de se rencontrer et de passer un moment convivial.

Si vous avez soixante-cinq ans et plus vous pouvez nous rejoindre, soit en téléphonant à la mairie au 04 73 69 52 54 ou bien à l'adresse mail suivante : ccas.perignat@gmail.com



Des bouchons d'amour au Foyer Occupationnel

Le foyer occupationnel organise en étroite collaboration avec l'association « les bouchons d'amour », la collecte de bouchons plastiques, afin de financer l'achat d'équipements pour les personnes en situation de handicap.

Les résidents du foyer occupationnel ont organisé des points de collectes auprès de plusieurs prestataires (camping, supermarchés,...). Ils récoltent ensuite ces derniers tous les mois, organisent un tri régulier dans un local mis à disposition par la mairie et transportent ensuite les bouchons triés au point de collecte de l'association.

Nous ne sommes qu'aux prémices de l'action, à plus long terme l'action sera ouverte aux villageois volontaires.



Aides juridiques avec l'ADIL

Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?

Réparations locatives, qui doit payer ?

Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?

Mon logement est-il décent ?

J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?

J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?

J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?

Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !

Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits

Contactez le 04 73 42 30 75

Ou rendez-vous sur le site : www.adil63.org

Travaux : Faites-vous accompagner gratuitement

Deux dispositifs sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

• Rénov'Actions 63

Rénov'actions 63 est la déclinaison locale de France Rénov'. Ce service gratuit a été créé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour accompagner tous les habitants dans leurs projets en faveur de la rénovation énergétique. Il est co-financé par la Région Auvergne Rhône-Alpes, les certificats d'économie d'énergie (C2E) et les 14 intercommunalités du département dont Billom Communauté.

Concrètement, des conseillers techniques et juridiques sont à votre écoute pour :

- vous informer et donner des conseils personnalisés,
- définir vos attentes et vos besoins,
- établir un diagnostic et définir un programme de travaux,
- élaborer un plan de financement et mobiliser les aides.

1 - Contactez Rénov'actions63 afin de vérifier votre l'éligibilité au 04.73.42.30.72 ou sur www.renovactions63.fr

2 - Vous êtes orientés vers le dispositif adapté à votre projet : Ma PrimeRénov' ou l'OPAH de Billom Communauté

• Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Une OPAH est un dispositif mis en place à l'échelle des 25 communes de Billom Communauté. Il permet d'accompagner les propriétaires occupants à revenus modestes et très modestes (barèmes ANAH) et les propriétaires bailleurs vers différents types de travaux ou d'aménagements et de bénéficier des aides de l'ANAH et de Billom Communauté.

• A qui s'adressent les aides ?

Les propriétaires occupants pour votre résidence principale, actuelle ou future.

Les propriétaires d'un logement que vous louez ou qui est inoccupé. Vous vous engagez, en échange des subventions, à louer votre bien rénové pour une durée minimum de 6 ans et à pratiquer un loyer modéré. Les subventions varient en fonction du type de travaux à réaliser.

• Quels travaux sont concernés ?

Les travaux de rénovation des logements dégradés dans le cadre d'un projet global (électricité, assainissement, plomberie, sanitaires, chauffage, peinture au plomb...).

Les travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées (remplacement de la baignoire par une douche, monte-escalier, ventilations, changement du système de chauffage, chauffe-eau solaire...).

Les travaux liés aux économies d'énergie (isolation des combles, doublage des murs, remplacement des menuiseries, changement du système de chauffage, ventilations...).

**Pour faire votre demande : SOLiHA Loire / Puy de Dôme :
Tél : 04.51.009.111**

**Vous pouvez aussi joindre Stéphanie VERGNIAUD à
Billom Communauté au 04.73.73.87.36.**

Permanences locales en mairies de : Billom (14 h-16 h, Salle de l'Angaud), les 2èmes mercredis du mois et Saint-Dier (10 h - 12 h), Vertaizon et Dallet (13 h 30 - 15 h 30), les 4èmes mardis du mois :

Mercredi 10 janvier 2024	Mardi 23 janvier	Mercredi 14 février	Mardi 27 février	Mercredi 13 mars	Mardi 26 mars	Mercredi 10 avril	Mardi 23 avril	Mercredi 28 mai
BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00
	DALLET De 13 h 30 À 15 h 30		VERTAIZON De 13 h 30 À 15 h 30		DALLET De 13 h 30 À 15 h 30		VERTAIZON De 13 h 30 À 15 h 30	DALLET De 13 h 30 À 15 h 30

Mercredi 12 juin	Mardi 25 juin	Mercredi 10 juillet	Mardi 23 juillet	Mardi 27 août	Mercredi 11 septembre	Mardi 24 septembre	Mercredi 9 octobre	Mercredi 22 octobre
BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00
	VERTAIZON De 13 h 30 À 15 h 30		DALLET De 13 h 30 À 15 h 30	VERTAIZON De 13 h 30 À 15 h 30		DALLET De 13 h 30 À 15 h 30		VERTAIZON De 13 h 30 À 15 h 30

Du côté de l'école

● Sortie scolaire à Billom, le 12 Octobre

Ce jour-là, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont fait une sortie en bus à Billom. Voici le programme des CE2 :

« Le matin, nous avons découvert l'architecture du quartier médiéval (du Moyen-Age) avec notre guide Denis. Nous avons commencé par faire un atelier maquettes dans une salle de l'ancienne école maternelle. Nous avons essayé de reconstituer une maison à pans de bois, un arc brisé, un arc en plein cintre, une voûte.

Puis nous nous sommes promenés dans les ruelles étroites de Billom. Nous avons observé les maisons à pans de bois, et d'autres vestiges du Moyen-Age.

A midi, nous avons pique-niqué au parc des biches et nous avons pu jouer.

L'après-midi, nous avons découvert l'Église Saint-Cerneuf et ses peintures avec notre guide Anne. Nous avons commencé par faire un atelier peinture. Nous avons fabriqué notre peinture comme au Moyen-Age : des pigments naturels mélangés à du jaune d'œuf, du vinaigre et de l'eau. Et nous avons peint des anges en essayant d'imaginer de quelles couleurs ils étaient peints dans l'Église. Puis nous nous sommes rendus à l'Église. Nous avons observé l'intérieur, surtout les vitraux et les peintures. Et Anne nous a dit un secret...

C'était très intéressant. Nous allons pouvoir faire visiter le vieux Billom à nos parents ! »

Les élèves de la classe de CE2

Les élèves de CM1 et CM2 sont allés voir deux monuments aux morts avec Anne sur le thème de la Grande Guerre :

« Le premier est un soldat couché et un autre lui tient la main. Il est installé devant l'école Guillot-Dessaigne. Il mesure 3,10 mètres de haut et composé d'un socle en granit sur lequel sont posées des tables portant l'inscription des 115 enfants morts pour la patrie de France lors de la Première Guerre Mondiale. Il a été mis ici pour rappeler que les enfants du pays ont aussi participé à cette guerre et se sont sacrifiés pour la paix.

Le deuxième est une femme ailée tenant ses enfants derrière une ancienne école militaire. Cette femme représente la Patrie mais aussi la mère et l'épouse. Il se situe au niveau du stade de Billom, les monuments aux morts ont été construits juste après la Première Guerre Mondiale. Ce sont des cénotaphes c'est-à-dire des tombes vides mais qui permettent aux familles de se recueillir en pensant à leurs morts.

Ensuite nous avons imaginé redécorer ces deux monuments sur une feuille. »

Les élèves de CM1 et CM2

● Commémoration du 11 novembre

« Le samedi matin à 11h 15, les classes de CM1 et CM2 de Mme Mougél et Mme Maillard ont présenté la lecture de poèmes sur la paix. Ils ont fait de petites mises en scène. Le maire a lu un texte venant du ministère des armées qui parlait des 100 ans de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. Les musiciens ont joué l'hymne national et d'autres musiques. Puis quelques élèves ont accompagné le maire déposer les fleurs et ont écouté les noms des soldats morts pour la France. Ensuite, ils ont salué les drapeaux puis les pompiers. A la fin, tous les élèves présents ont suivi les pompiers jusqu'à la mairie. Cela a été une très belle commémoration pour tous. »



Anna, Chloé, Charlie-Rose, Louane

● La fresque du climat

Le vendredi 20 octobre, la classe des CM1-CM2 a participé à une animation à l'école intitulée « La fresque du climat ». Tout d'abord, les intervenants ont proposé aux élèves de fabriquer une fresque qui explique les causes et les conséquences de la pollution sur la planète. Les élèves devaient trier des fiches qu'ils ont positionnées de façon à ce qu'elles expliquent ce qui cause le réchauffement climatique. Ensuite ils ont décoré la fresque avec des dessins qui illustraient ce dont ils avaient parlé. A la fin, ils ont créé des colibris sur lesquels ils ont écrit chacun leurs engagements pour la planète.

• Sortie Ecopolys



« Dès la semaine de la rentrée, toute les classes de l'école sont allées à Ecopolys. Nous avons fait le chemin à pied en apportant notre sac à pique-nique et nous avons mangé sur le terrain de rugby en y allant. Une fois arrivés nous avons rencontré un policier de l'environnement qui nous a renseigné sur la vie du castor d'Europe, autrement appelé castor fiber, c'est une espèce protégée, et notamment le plus gros rongeur semi-aquatique. Il ne va que dans les points d'eau à condition d'y trouver suffisamment de nourriture. Ensuite nous avons appris des choses sur la loutre d'Europe qui a été longtemps chassée pas les hommes pour sa fourrure.

Nous avons continué notre chemin jusqu'à une clairière dans la forêt et un animateur nous a fait faire du land-art. Il y avait des

images à représenter avec des matériaux naturels comme des bouts de bâton, feuilles... A la fin nous avons voté pour la reproduction que nous avons le mieux aimée. »

Les élèves de CM1 et CM2

• Du Tag au Graff

« Le 12 octobre les CM1 et CM2 sont allés à Billom à La Perm avec Denis qui nous a fait rentrer dans cet ancien collège de Jésuite à Billom, le tout premier de France, qui est rempli de graffitis. C'était ici que les tagueurs allaient s'entraîner tant qu'il n'était pas occupé, même si c'était interdit ! Le Street-Art veut dire « dessin de rue ». Le Street-Art est né dans les années 1960 au États-Unis mais il existe depuis toujours. On en trouvait



dans les grottes préhistoriques. Il existe plusieurs styles de graff : simple, en lettres bubble, 3D ou complexe et Wilstale. Le blaze est un surnom que l'on se donne dans un Crew (un groupe). Le tag est une signature.

Nous avons parlé de plusieurs groupes de graffeur dont LST constitué par exemple de Swig Stees et Jodhod, Le Crew Bac et OTK ont aussi graffé dans le collège. Nous avons vu des lettres en Bubble et en 3D puis des pochoirs qui est une autre technique de Street-Art.

A la fin nous avons choisi chacun un blaze et on s'est entraîné à l'écrire le plus vite possible. »

Les élèves de CM1 et CM2

• La journée contre le harcèlement

« Tout d'abord on a répondu à un questionnaire qui nous posait des questions sur la façon dont on se sentait à l'école. Puis on a discuté ensemble sur ce que l'on savait sur le harcèlement et on a envoyé nos questionnements à des journalistes de 1 Jour 1 Actu. Puis le vendredi 17 novembre on a assisté à l'émission en direct par visioconférence avec les journalistes et des personnes spécialisées sur le harcèlement. Ils posaient des questions aux participants et on a pu répondre par classe en cochant les réponses. Enfin on a travaillé sur un document qui expliquait les différents rôles : harceleur, témoin, victime.

Si une personne se sent mal à l'école il faut en parler à ses parents ou à des personnes de confiance. Le numéro de téléphone contre le harcèlement est 30 20 c'est gratuit et anonyme. On peut avoir des conseils utiles pour soi ou ses camarades. En cas de cyberharcèlement c'est-à-dire quand les moqueries se poursuivent sur les réseaux sociaux on peut aussi appeler le 0800 200 000. »

Les élèves

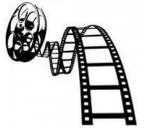
Tout se passe bien chez les ados

- Cet été, 12 d'entre eux sont partis une semaine en séjour au Vernet la Varenne. Au programme il y avait la visite de la maison de l'améthyste, accrobranche, paddle, pédalos et vie de groupe au camping.



- Avant la reprise des cours, une passerelle a été organisée avec pour thème : **"Silence ça tourne"**.

Le but était d'accueillir les nouveaux collégiens au club et de créer du lien grâce à la réalisation de courts-métrages.



Aux vacances de la Toussaint, les jeunes ont eu l'occasion de défier les blocs et autres parcours de la salle d'escalade B'UP.



Depuis septembre les jeunes répondent présents au rendez-vous du vendredi soir au local 1 rue Sainte Agathe. Ils viennent tout récemment de s'accorder sur une thématique pour proposer un évènement aux habitants. Si tout se déroule bien, il aura lieu en juin 2024.



« Bi’Kigai », Billom Communauté au service des jeunes !

- Les abords du centre de loisirs de Pérignat customisés par des jeunes

Huit jeunes ont réalisé cet été des travaux d’embellissement autour du centre de loisirs de Pérignat, dans le cadre de la bourse Cré’active. Ce dispositif, voté par Billom Communauté, permet à des jeunes de 14 à 17 ans d’effectuer 5 jours de chantier en contrepartie d’une indemnité de 125 €.

Encadrés par la coordonnatrice de Billom Communauté, Hervé l’animateur ado de Pérignat, et Noémie Barjou, artiste peintre, les jeunes ont créé des jeux pour les enfants du centre de loisirs. Le dernier jour, ils ont collaboré avec Grégory, agent technique de la commune, pour fabriquer une



barrière en osier autour de la petite mare puis repeint les poteaux du parking et embelli la signalétique de l’accueil. Ainsi 3 chantiers se sont déroulés sur le territoire de Billom communauté. Vu le succès de ces derniers, l’opération sera renouvelée pour l’été 2024. Le lancement des inscriptions se fera du 9 mars au 9 mai 2024.

• Réseau d’associations de jeunes

Depuis fin 2021, Bi’Kigai, le service jeunesse de Billom Communauté, accompagne les jeunes de 11 à 25 ans dans la création de juniors associations et la réalisation de projets. 4 d’entre elles ont décidé en juin de se structurer en association loi 1901, créant ainsi L’Abcd’R, leur Réseau intercommunal d’associations de jeunes.

Corentin Letoffet, originaire de Trézioux, et Caroline Gury, de Bongheat, ont été élus président et trésorière lors de l’assemblée générale constitutive le 9 septembre dernier et deux membres de chaque association ont rejoint le conseil d’administration composé de 11 dirigeants.

L’objectif de cette association support est de faciliter les démarches des jeunes auprès des institutions (banque, assurances, collectivités...). Chaque association conserve son autonomie et sa liberté de choix de ses projets, avec l’envie de monter des projets communs. Elle s’organise en section, 5 pour le moment, et la cotisation de 5 € permet d’accéder à toutes les activités internes des différentes sections.

Pour officialiser l’accompagnement des projets par la coordonnatrice jeunesse de Billom Communauté et l’engagement des communes à leurs côtés, une convention de partenariat a été signée le 11 dernier.

Une idée ? Une envie ? Ou bientôt conscrits ?

Les jeunes de 11 à 25 ans peuvent rejoindre une des sections ou en créer une nouvelle pour réaliser de nouveaux projets.

Contact : labcdr63@gmail.com ; Plus d’infos sur le site : <https://labcdr63.wixsite.com/labcdr>

• Forum #1jeune1job : save the date

La 3^{ème} édition du Forum #1jeune1job organisée par les services jeunesse de Billom Communauté et Entre Dore et Allier, se déroulera **Samedi 9 Mars à Lezoux**, de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 : jobs d’été, alternance, orientation, bons plans... ne manquez cet événement organisé par et pour les jeunes de 16 à 25 ans !



De nombreuses animations à la Médiathèque du Pré-de-l'Eau !

Depuis la rentrée scolaire de septembre, la médiathèque a proposé et participé à de nombreuses animations pour tout public, avec pour la première fois cette année, un CAFE-LECTURE au cours duquel des lecteurs, des lectrices et des bibliothécaires sont venus partager leur coup de cœur.

Le 1er septembre, la médiathèque a célébré la dixième et ultime édition de sa soirée "Venez Jouer". Pour cette occasion spéciale, l'équipe a mis les petits plats dans les grands en s'associant avec l'Amicale laïque pour tenir une buvette ainsi qu'un stand proposant pizzas et crêpes. L'intégralité de la recette a été reversée à l'école via la Section Enfa'randole de l'Amicale Laïque. Quelque 80 participants, comprenant à la fois des habitués et des nouveaux venus, se sont réunis dans la cour de l'école de 15 heures à minuit pour profiter de nombreux jeux de société. Ce rassemblement a constitué un joli succès, clôturant de belle façon ce cycle autour du jeu, marqué par d'innombrables moments de rires et surtout de rencontres mémorables. *(photo ci-contre)*



Le 15 octobre : Fête du Jeu à Saint-Dier d'Auvergne, organisée par le réseau des bibliothèques de Billom Communauté. Joëlle, Morgane et Denise étaient venues prêter main forte cet après-midi ; une manifestation toujours bien appréciée : environ 400 personnes s'étaient retrouvées ce jour-là.

Le 6 novembre : lectures animées par le groupe de lectrices « Lectures à voix haute » du réseau des bibliothèques. 17 personnes se sont déplacées, dont quelques résidents de la MARPA, pour venir écouter des extraits de livres proposés dans le prix Croc'en Livres 2023. A la fin des lectures, un moment d'échange a permis aux spectateurs très intéressés de poser diverses questions aux lectrices. *(photo ci-contre)*

Le 13 novembre : à la MARPA, après-midi « Jeux » organisé par le réseau des bibliothèques. A raison de trois fois par an, les coordinatrices et Denise, bénévole à la médiathèque, proposent un moment festif avec divers jeux participatifs. Cet après-midi-là, l'ambiance était au rendez-vous entre joueurs, joueuses et animatrices.

Le 16 novembre : sortie à Moulins, pour la 7^{ème} Biennale des Illustrateurs Jeunesse. A cette occasion, les coordinatrices du réseau des bibliothèques, Aline et Agnès, les animatrices du RPE (Relais Petite Enfance) et les bibliothécaires de Pérignat, Chauriat, Dallet, Bouzel se sont retrouvées pour découvrir les différentes expositions dans la ville. Une visite du MIJ (musée de l'illustration Jeunesse) a été un moment fort de cette journée, avec l'exposition temporaire de Zaü, célèbre illustrateur dans différentes maisons d'édition jeunesse. *(photo ci-contre)*





Le 18 novembre : premier café-lecture à la médiathèque, animé par Sophie Simonini, qui a répondu présente à notre invitation. Au cours de ce temps convivial autour d'un café ou d'un thé, accompagné de pâtisseries maison, une douzaine de personnes assistait à cette manifestation. De nombreux « coups de cœur » ont été présentés et à la fin, participants et intervenants ont pu échanger des livres entre eux. Après cette belle réussite, la médiathèque organisera au printemps prochain un nouveau café-lecture, avis aux lecteurs et lectrices intéressés ! (photo ci-contre)

Le 15 décembre : la médiathèque a proposé aux « Pitchouns » du multi-accueil de Vertaizon, des lectures d'albums de Noël, avec Aline, coordinatrice du réseau. Un choix sur place d'albums a terminé l'animation.

Le 22 décembre : séances de lectures pour les classes de CP jusqu'au CM2. Solange et Denise ont lu aux enfants des histoires de Noël, toujours très appréciées. A l'issue des séances, tout le monde a pu emprunter un ouvrage.

... une activité échecs à la médiathèque

L'activité échecs a maintenant lieu tous les vendredis à partir de 17h, à la médiathèque. Serge et Dylan sont récemment venus grossir notre petit groupe qui compte aujourd'hui 5 personnes, de toute génération ! De nouveaux flyers sont en cours de réalisation. Vous les trouverez dans Pérignat et ses alentours. Cela nous permettra de nous faire connaître un peu plus et d'accueillir de nouveaux membres. D'ailleurs nous rappelons que tout le monde est le bienvenu, pour apprendre à jouer, pour progresser, et tout simplement s'amuser.



Médiathèque du Pré-de-l'Eau – 4bis Avenue de l'Allier – 63800 Pérignat-ès-Allier

Tél. 04 73 84 15 78 – biblio.perignat.sur.allier@gmail.com

Horaires d'ouverture : Lundi de 16h à 18h – Mercredi de 15h à 17h – Jeudi de 17h à 19h

Accueil de l'école : Vendredi de 14h à 16h

FERMETURE PENDANT LES VACANCES DE NOEL : du samedi 23 DECEMBRE au dimanche 7 JANVIER 2024

Inscriptions et cartes gratuites. Consultation sur place gratuite.

Ecole de musique intercommunale



L'école de musique de Billom Communauté propose des cours à Billom, Vertaizon Pérignat-ès-Allier, Mur-sur-Allier et Saint-Dier-d'Auvergne.

Les cours collectifs et individuels sont accessibles à tous, enfants et adultes. Ils se déroulent principalement durant le temps extrascolaire.

Les inscriptions se font essentiellement en septembre ; il est cependant possible de s'inscrire en cours d'année ; il reste d'ailleurs des places en éveil musical (pour les 4-6 ans) comme dans la plupart des instruments à vent (à partir de 7 ans) : clarinette, flûte traversière, trompette, trombone, tuba, cor d'harmonie, saxophone.

De nombreux concerts d'élèves et projets musicaux rythment l'année et valorisent le travail des enfants et adultes.

Renseignements : ecoledemusique@billomcommunaute.fr - 06-72-23-85-89 - www.billomcommunaute.fr

Ça s'est passé à Pérignat...

George Onslow à l'honneur des journées européennes du patrimoine

Pour les Journées européennes du patrimoine, les 17 et 18 septembre dernier, le service Pays d'art et d'histoire a choisi de suivre la thématique européenne du patrimoine vivant. Sous l'expression « patrimoine vivant » se cache le patrimoine immatériel, et c'est sous cet angle là que le Pays d'art et d'histoire a orienté sa programmation.

Deux artistes du XIXe siècle, nés sur le territoire de Billom Communauté ont fait l'objet d'une conférence, d'une exposition (remarquable et inédite), d'une exposition historique, d'une visite sonore et d'un concert riche en émotion. Sous ces différentes formes de RDV, Prosper Marilhat (1811-1847) et George Onslow (1784-1853) ont rencontré un public curieux, amateur de peinture et de musique. A Pérignat la manifestation s'est concentrée autour de George Onslow le dimanche 17 septembre.

Le service Pays d'art et d'histoire a proposé une visite guidée sonore « dans les pas de George Onslow ». Les nombreux participants ont vécu une expérience étonnante d'une visite à plusieurs voix. A la parole du guide-conférencier s'est mêlée celles enregistrées de passionnés de George Onslow. Au travers de cette visite insolite, les visiteurs en ont appris un peu plus sur Onslow et sa vie à Pérignat mais aussi sur l'homme et le compositeur.

L'association Mémoire et patrimoine de Pérignat a également participé à la manifestation en proposant des visites commentées de l'église Sainte-Agathe et du fort villageois. L'histoire et le riche patrimoine de la commune a pu ainsi être mis en lumière. (photo ci-contre)



A la suite des visites, un concert avec le quatuor Prima Vista, fondé par Baudime Jam s'est produit en concert. Quand l'aube se lève sur le jeune romantisme, Vienne est déjà une des plus prestigieuses capitales musicales au monde. Les jeunes noms de Beethoven et Schubert se font une place dans les salons, tandis que ceux de Mozart et Haydn sont déjà admis au panthéon des classiques. Mais on a vite oublié qu'un autre compositeur est régulièrement à l'affiche des concerts viennois : George Onslow, le musicien anglo-auvergnat, est, durant toute sa carrière, un des choix favoris des instrumentistes, des mélomanes, et des éditeurs. L'oubli dans lequel il est tombé par la suite occulte la popularité de son œuvre qui fut jouée en intégralité dans toutes les capitales d'Europe, et qui lui valut d'être surnommé le "Beethoven français".

Le Pays d'art et d'histoire a également organisé une exposition à la maison Grenouille Cette exposition avait pour objectif d'illustrer l'implantation d'Onslow en Auvergne à travers ses origines (sa mère) et son mariage, ses lieux de résidence, son implication dans la vie artistique et civique, et son quotidien.



Des nouvelles du comité FNACA



Cette année 2023 s'est endeuillée de 3 de nos adhérents en la personne de Michel Deplaine, Gérard Plum, et Georgette Barbalat. A leurs épouses et familles nous partageons leur peine récente et les assurons de notre soutien.

Sur une note plus gaie notre ami Maurice Berthéol s'est vu remettre le diplôme d'honneur de la FNACA à l'assemblée générale départementale, nous lui adressons nos sincères félicitations.

Nous vous rappelons la date de l'assemblée générale qui aura lieu le Vendredi 5 Janvier en la salle des associations (Place Onslow).

La Lyre Pérignatoise

Cette année le groupe de 40 personnes, dont 7 nouveaux membres, a repris ses activités pour une nouvelle saison et se retrouve chaque mardi, hors vacances scolaires, dans une salle de l'école de Pérignat sous la direction de Stéphane Meygret, leur cheffe de chœur.

- La chorale a participé à la fête des associations en septembre dans le cadre d'Ecopolys.
- En octobre, le stage de chant organisé à la Bourboule à permis de préparer le premier concert de la saison.
- La chorale de la Lyre Pérignatoise vient de donner le 26 novembre son traditionnel concert de la Sainte Cécile. A cette occasion le chœur de Pérignat, recevait la chorale Terre de Peyre de l'Aubrac sous la direction d'Eric Sylve. C'est dans une salle des fêtes comble que le public a pu apprécier le répertoire des choristes. Des chants traditionnels qui font voyager, des chants plus contemporains et des chants populaires le tout pendant près de 2 heures. En fin de concert, et sous les applaudissements des spectateurs, les deux groupes réunis ont repris ensemble un chant de marins « Matelot puisqu'il fait bon vent » une belle façon de conclure ce voyage musical.

Pour tous renseignements, contactez Nicole au 04.73.69.54.87.



Inter'Actifs

Le concours de pétanque "Roule Ta Boule" a attiré pas moins de 16 doublettes pour sa première édition le 23 septembre. De nombreux habitants étaient heureux de pouvoir se retrouver autour de plusieurs parties de pétanque. Tout au long de la journée la convivialité a prévalu entre les différentes générations. Inter'actifs rééditera cette manifestation le 7 septembre 2024. Nous remercions la Maison Grenouille, le restaurant Chez Dubien, La Terrasse, la Cave Saint Vincent pour leur générosité.



Visite du Père Noël au club de Gymnastique

Le club compte en cette rentrée 2023/2024 : 161 sportifs (filles et garçons), 28 coachs et aides coachs, 26 juges et 10 administrateurs.



> le Père Noël descendu le 9 décembre à la salle de sport



> photos de groupes des stages (vacances d'octobre)

Du côté de l'Amicale Laïque...



La rentrée de l'amicale est très positive pour toutes les sections, après l'entrée de 5 nouveaux membres au sein du conseil d'administration. L'Amicale Laïque se réjouit de la création de 3 nouvelles sections cette année : Sport Santé, Foot Loisirs, et Pétanque.

- Avec plus de 100 participants, le Trivial Enchères de décembre a été une fois de plus une réussite.
 - La dégustation d'huîtres du 10 décembre a rassemblé de nombreux gourmets qui ont dégusté 600 huîtres !
 - Les prochains rendez-vous sont ceux de la Section Culture, détaillés dans l'article dédié, et du Club Photo.
- Les membres de l'Amicale Laïque vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

Section Danse Africaine

Découverte de la danse d'Afrique de l'Ouest le temps d'une après-midi à Pérignat sur Allier. L'association SaMaTa aux rythmes de l'Afrique a accueilli le samedi 7 octobre un groupe d'une vingtaine de danseuses pour une immersion en Afrique. Avec ses musiciens en live, la chorégraphe Saly Danse nous a proposé un moment intense dans une énergie positive et une belle cohésion de groupe. Un bon moyen de se défouler et de lâcher prise !

Si l'expérience vous tente, venez libérer votre corps et votre esprit lors du prochain stage avec Joséphine qui aura lieu le week-end du 9 et 10 mars.

Plus d'informations à venir.



Section Pilates

La team Pilates de Pérignat souhaite à tous de belles et chaleureuses fêtes de fin d'année 2023.



Des primés à la section Photo

5 adhérents du Club Photo de l'Amicale Laïque de Pérignat-sur-Allier viennent de participer à un concours international : Le French Digital Tour, trois personnes ont été primées.

Jacky Champenois, 1 photo primée, Daniel Debost et Armand Amenta ont respectivement reçu 2 prix chacun. Au total les 5 participants ont eu 25 acceptations sur plus de 7500 photos qui ont participé.

Juste après, l'exposition de novembre sur le thème de - LA NUIT- ou ils ont reçu 650 visiteurs, malgré un samedi et un dimanche de moins. Le Club est en pleine préparation pour les expositions et les concours de la Fédération Photographique de France pour l'année 2024. Il y participe en papier couleur, monochrome et nature, et couleur image projetée.

A partir de décembre les expositions vont s'enchaîner :

- **du 8 décembre au 8 mars au CHU de Rennes** Armand Amenta expose une nouvelle série de photographies - Guggenheim Bilbao - en monochrome au format 40cm/60cm.

- **du 8 janvier au 2 février** une trentaine de photos de la Toscane d'Auvergne sera exposée à la médiathèque de Billom.

- **du 23 janvier au 2 février**, plus de 100 photos de la Toscane d'Auvergne seront exposées dans la mairie de Billom avec vernissage le vendredi 26 janvier à 19h.

- **du vendredi 16 au dimanche 25 février**, Exposition – SÉRIES D'AUTEURS – dans la salle polyvalente de Pérignat sur Allier. Une soirée de projection photographiques sur le thème – FEMMES ET ENFANTS DU MONDE – sera proposée par Armand Amenta.

- **du 8 juin au 8 septembre** au CHU de Rennes Armand Amenta expose sa série photographique - REFLETS D'ISLANDE - couleur au format 40/60.

D'autres expositions du club sont en préparation



Photo : « Taxi Geisha » d'Armand Amenta qui a reçu 2 prix au French Digital Tour.

Le foot renaît à Pérignat !



Suite à une réflexion sur l'optimisation du temps périscolaire, la découverte d'activités physiques pour les enfants (hors temps scolaire et le mercredi) et l'accès à moindre coût (licence à 50 euros pour l'année), c'est en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de la mairie, de l'amicale laïque et du centre de loisirs que la toute nouvelle section foot loisir ALFP (Amicale Laïque Football de Pérignat) a vu le jour juste avant les vacances de Toussaint. Actuellement, elle accueille les enfants de 2015, 2016 et 2017 les mardis de 17h à 18h15 mais elle ne demande qu'à se développer avec l'aide de nouveaux encadrants. Les enfants sont libres tous les mercredis et les week-ends pour pratiquer une autre activité physique ou pour jouer avec leur club de foot aux alentours.

Responsable de section ALFP : Stéphane PENANDO.

Contact : 06 63 40 54 23 – mail : penando63@yahoo.fr

Educateurs : Marc VERY, Perrine MASBONSON



Un Été très actif à l'AL Pérignat Basket

Comme chaque année, le club a organisé un camp à la mi-juillet pour les catégories U9 et U11 et un camp à la fin du mois août pour les catégories U13 à U17. Les participants sont retrouvés dans un autre cadre que celui des entraînements, pour perfectionner leur basket bien sûr, mais également pour découvrir d'autres activités, comme la visite de la Ferme des Touminis, pour les plus jeunes, la visite du Volcan de Lemptégy et la découverte de l'escalade à Chadieu, pour les plus grands. Le club remercie tous les bénévoles qui se sont impliqués pour la réussite de ces événements.



Les championnats 2023-2024 ont démarré fin septembre. Le club compte deux équipes séniors garçons (engagées en Pré-régionale et en Départementale 2), deux équipes séniors filles (engagées en Régionale 3 et en Départementale 2), des équipes pour toutes les catégories jeunes (U18F, U17M, U15F, U15M, U13F, U13M, U11 mixte, 2 équipes U9 mixtes et U7 mixtes) et une équipe loisirs, ce qui porte le nombre de licenciés à plus de 180. En séniors, deux nouveaux entraîneurs ont pris les rênes des équipes, Nicolas Boguet pour les filles

et Grégory Gomez pour les garçons. Pour les équipes jeunes, Jessica, Sébastien, les deux Hélène, Quentin et Fanny continuent d'assurer les encadrements.

Le bureau du club compte onze membres, Nicolas, le responsable du club, les deux Hélène, Marie, Fanny, Isabelle, Cyril, Sébastien, Joseph, Aurélie et Marjolaine.

Nous rappelons le rôle essentiel de tous les bénévoles pour assurer le bon fonctionnement du club. Chaque semaine, nos entraîneurs dirigent les séances et préparent les matchs. Chaque week-end de matchs, des coachs gèrent les équipes, des parents encouragent leurs enfants, assurent la buvette ou aident pour les déplacements. Également, des licenciés du club sont au sifflet pour arbitrer et sont à la table de marque pour gérer le chronomètre et l'e-marque. Nous formons des jeunes à l'arbitrage et des personnes pour assurer les tables de marque.

Et pour faire une pause avec les entraînements et les matchs, le club a organisé la "soirée Fluo", le 4 novembre, à la salle polyvalente, un moment festif apprécié et attendu de tous.

Pour nous contacter,

Par Facebook: AL Pérignat basket

par mail : alperignatbasket@gmail.com

Section Marche

La réunion annuelle de la section Marche a eu lieu le 1^{er} Octobre dernier. Forte de ses 71 adhérents, ceux-ci ont effectué 1350 kilomètres sur les chemins auvergnats. Des sorties sur plusieurs jours ont été organisées dans le Jura et les Alpes, ainsi que de nombreuses sorties gastronomiques et un repas spectacle pour les 30 ans du club. Enfin, Eliane Giraud a laissé sa place à Laurence Maumus à la tête de la section. Nous lui souhaitons la bienvenue.

La Saison Culturelle Pérignatoise 2023-2024 se poursuit

Après un Escape Game, une Fresque pour le Climat Junior et une session de jeux de sociétés scientifiques en Octobre 2023, la Section Culture de l'Amicale Laïque est heureuse de vous présenter la suite de sa programmation. A vos agendas !

● **Le Dimanche 14 Janvier 2024**, l'opéra débarque à Pérignat ! Deux chanteuses lyriques et un pianiste vont traverser l'Atlantique pour interpréter un spectacle du Répertoire Pédagogique de l'Opéra de Montréal, rien que ça ! Ce spectacle, intitulé « **Méлом'âne** » à destination première des enfants saura aussi plaire aux plus grands. Il s'agit d'un conte fantaisiste participatif mêlant marionnettes, théâtre et chant, sur le thème de l'ennui vaincu par la musique. L'ennui, représenté sous la forme d'un étrange personnage, envahit progressivement la vie des animaux de la ferme. Face à sa menace, Luciano, un âne barbier passionné d'opéra, va monter une chorale avec les autres animaux. En décidant de se retrouver pour chanter tous ensemble, les personnages parviendront-ils à faire triompher la musique ?

Salle Polyvalente – 15h – à partir de 5 ans – Plein Tarif : 6€ ; -12 ans : 4€ - Billetterie sur place

● **Le Vendredi 9 Février 2024** aura lieu la 3^{ème} édition de la **Soirée Traces de Vies**. L'année passée, cette même soirée avait été épatante. Les thèmes abordés avaient trouvé écho dans l'assistance. Les débats entre les films avaient été passionnants, et la pause gastronomique réglementaire avait également permis de pousser les réflexions autour d'un verre et d'un morceau de tarte. On vous rappelle le principe : Gérard Blanchamp du festival Traces de Vies, vient vous présenter 3 courts films documentaires qu'il a sélectionnés spécialement pour vous. Drôles, émouvants, enthousiasmants, ils vous feront découvrir un pan de vie que vous ignorez sûrement. En échange ? Venez comme vous êtes mais avec une tarte (ou un bout de fromage) que l'on partagera au cours de l'entre-acte.

Salle Polyvalente – 19h – Gratuit

● **Le samedi 16 Mars 2024**, c'est un combat sans merci qui vous attend. Deux compagnies d'improvisation viennent régler leurs comptes à Pérignat. Laquelle vous fera le plus rire ou se tirera le mieux de thèmes imposés (et impossibles) ? A vous de les départager. Venez apprécier le talent de ces comédiens du **théâtre d'improvisation** ! Avec la compagnie **Improvergne**.

Salle Polyvalente – 20h30 – Plein tarif : 7€ ; -12 ans : Gratuit – Billetterie à la Maison Grenouille trois semaines avant le spectacle et sur HelloAsso.com

● **Le Samedi 6 Avril 2024** : Vous aimez les romans policiers ? Vous mangez ? Ce **Dîner-Théâtre** est fait pour vous. Un véritable dîner de haute volée sera interrompu par une pièce de théâtre, un polar conçu par la compagnie Raimonda Nada, intitulé « **Paula Replay** ». Hors de question de gâcher le suspense, nous n'en dirons pas plus sur ce petit bijou que nous avons hâte de vous faire découvrir.

Salle Polyvalente – 20h – à partir de 10 ans – 10€ repas compris en dehors des vins – Billetterie à la Maison Grenouille trois semaines avant le spectacle et sur helloasso.com



**D'autres évènements viendront clôturer cette saison 2023-2024, ouvrez l'œil !
Renseignements sur le Facebook de l'amicale et au 06 82 21 90 07**